

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ERMONT

SÉANCE DU 14 AVRIL 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze du mois d'avril à 19 H 00

OBJET : FINANCES

Approbation des tarifs des activités du service de la Vie associative et des Sports, à compter du 1er septembre 2023

Le Conseil Municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, le **7 avril 2023**, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de **M. Xavier HAQUIN**.

N°2023/087

Présents :

M. Xavier HAQUIN, *Maire*

Mme CABOT, M. NACCACHE, Mme MEZIERE, M. LEDEUR, Mme DUPUY, M. RAVIER, Mme CASTRO-FERNANDES, M. KHINACHE, Mme CHESNEAU MUSTAFA, *Adjoint au Maire*

Mme DAHMANI, M. CARON, Mme APARICIO TRAORE, M. ANNOUR, Mme DEHAS, Mme GUEDJ, Mme GUTIERREZ, M. GODARD, Mme SANTA CRUZ BUSTAMANTE, M. LAROZE, Mme YAHYA, M. KEBABTCHIEFF, Mme DE CARLI, Mme LAMBERT, M. KNOBLOCH, Mme CAUZARD, M. HEUSSER, Mme LACOUTURE, M. JOBERT, Mme BARIL, M. MELO DELGADO, M. BAY, *Conseillers Municipaux*

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M. BLANCHARD (pouvoir à M. LE MAIRE)

Mme MAKUNDA TUNGILA (pouvoir à M. LEDEUR)

Mme BENLAHMAR (pouvoir à Mme CHESNEAU)

Le nombre des Conseillers Municipaux en exercice est de 35 (la condition de quorum est de 18 membres présents).

Déposée en Sous-Préfecture le : 18/04/23

Publiée le : 21/04/23

Le Maire,



Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'Article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : **M. KEBABTCHIEFF** ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Délais et voies de recours :

Si vous désirez contester la présente décision, vous pouvez saisir le Tribunal Administratif de Cergy -Pontoise compétent d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la notification de la décision attaquée. Vous pouvez également saisir d'un recours gracieux, l'auteur de la décision. Cette démarche prolonge le délai de recours qui doit alors être introduit dans les deux mois suivant la réponse (l'absence de réponse au terme des deux mois valant rejet).

Délibération N° 2023/087

OBJET :

FINANCES :

Approbation des tarifs des activités du service de la Vie associative et des Sports, à compter du 1^{er} septembre 2023

Sur proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 2121-29 ;

VU la délibération n° 2022/105 du Conseil municipal du 24 juin 2022 adoptant les tarifs des activités du service Vie Associative et des Sports à compter du 1^{er} septembre 2022 ;

VU l'avis de la Commission Affaires générales, Finances du 6 avril 2023 ;

CONSIDÉRANT que les services communaux à caractère social, éducatif, sportif ou culturel créés au niveau communal, reposent sur un financement municipal et une participation financière des usagers ;

CONSIDÉRANT que la commune d'Ermont développe, dans le domaine des activités sportives payantes, la possibilité d'accéder à la piscine et ses activités, ainsi qu'aux différentes animations sportives du service Vie Associative et Sports, et qu'elle en assume à elle seule le fonctionnement ;

CONSIDÉRANT la nécessité de réviser les tarifs des activités du service Vie Associative et Sports, afin de tenir compte de l'inflation,

**Après en avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **ABROGE** la délibération n° 2022/105 du Conseil municipal du 24 juin 2022 à compter du 1^{er} septembre 2023 ;
- **APPROUVE** la nouvelle grille tarifaire des activités du service Vie Associative et Sports, avec l'application du critère de domiciliation, conformément à l'annexe jointe ;
- **DIT** que les conditions d'application de ces tarifs demeurent inchangées ;
- **DÉCIDE** que les tarifs seront applicables à compter du 1^{er} septembre 2023 et resteront valables pour les années suivantes, sauf délibération contraire.



Pour extrait conforme,

Le Maire,

Conseiller départemental du Val d'Oise,

Xavier HAQUIN

TARIFS SERVICE VIE ASSOCIATIVE ET SPORTS A COMPTER DU 01/09/2023

Accusé de réception en préfecture
095 210502102 20230414 2023 087 DE
Date de télétransmission : 18/04/23
Date de réception préfecture : 18/04/2023

Ermontois	
2022	01/09/2023

2022	01/09/2023
------	------------

PISCINE					
Entrée	Entrée	3 €	3,2 €	4 €	4,40 €
Entrée tarif réduit	Entrée	2 €	2,1 €	2 €	3,30 €
Entrée enfant de moins de 4 ans accompagné d'un adulte payant	Entrée	Gratuit	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Cartes de 10 Entrées	Entrée	18 €	19,1 €	23 €	30 €
Cartes de 10 Entrées tarif réduit	Entrée	11 €	11,7 €	14 €	20 €
Cartes accès illimité étudiants et - de 25 ans	Entrée	38 €	40,3 €	49 €	65 €
Cartes accès illimité + de 25 ans	Entrée	87 €	92,2 €	113 €	150 €
ACTIVITES AQUATIQUES					
Ecole de Natation ou perfectionnement ado 1 enfant	Année	64 €	67,8 €	82 €	100 €
Ecole de Natation 2ème enfant	Année	60 €	63,6 €	77 €	94 €
Ecole de Natation 3ème enfant	Année	56 €	59,4 €	72 €	88 €
Ecole de Natation 4ème enfant	Année	50 €	53,0 €	65 €	82 €
Jardin aquatique 1parent - 1 enfant	Année	75 €	79,5 €	97 €	120 €
Jardin aquatique 1 parent - 2ème enfant	Année	68 €	72,1 €	87 €	110 €
Aquaphobie adultes	Année	91 €	96,5 €	116 €	150 €
Perfectionnement de la natation - adultes - inscription annuelle	Année	91 €	96,5 €	116 €	150 €
Vacation collège	Vacation	15,5 €	16,4 €		
Cours d'aquabike - 45 minutes	Activité		12,9 €		15,5 €
Carte 10 cours aquabike	Activité		103,2 €		124,0 €
Location aquabike - 45 minutes par personne	Location		4,3 €		5,2 €
ACTIVITES SPORTIVES POUR LES SENIORS					
Act.Seniors octobre à fin juin hors vac.Scol. 1 activité	Saison	34 €	36,0 €	44 €	50 €
Act.Seniors octobre à fin juin hors vac. Scol. 2 activités	Saison	56 €	59,4 €	73 €	80 €
Act.Seniors octobre à fin juin hors vac. Scol. 3 activités	Saison	89 €	94,3 €	116 €	130 €
CONTRATS DECOUVERTE					
Sport&cult. 1 activité - 1 enfant	Année	41 €	43,5 €	54 €	60 €
Sport&Cult 1 activité - à partir du 2ème enfant	Année	29 €	30,7 €	38 €	45 €
Sport&cult. 2 activités - 1 enfant	Année	59 €	62,5 €	77 €	90 €
Sport&cult. 2 activités - à partir du 2ème enfant	Année	47 €	49,8 €	61 €	70 €
STAGES MULTISPORTS					
1	Journée	8 €	8,5 €		
2	Journée	9 €	9,4 €		
3	Journée	10 €	10,6 €		
4	Journée	11 €	12,0 €		
5	Journée	13 €	13,6 €		
6	Journée	14 €	14,5 €		
7	Journée	15 €	16,1 €		
8	Journée	17 €	18,2 €		
9	Journée	19 €	19,6 €		
10	Journée	20 €	21,4 €		
11	Journée	22 €	23,5 €		
Hors Ermontois			Journée	29 €	31 €

Vu pour être annexé à
délibération n° 23/087 du 14/04/23
ERMONT, le... 18/04/23
Le Maire,